La lettre d'information de la vie communale Décembre 2021 N°73

Éditorial : Ruée vers 2022

À l'approche de cette fin d'année 2021, nous ne pouvons qu'espérer que la situation sanitaire reste relativement stable et que nous puissions passer les fêtes de la Nativité et du Nouvel An en toute tranquillité. Une fois de plus, j'en appelle à la sérénité et à la responsabilité de chacune et de chacun pour respecter les gestes barrières toujours et encore en vigueur, et ne saurais que fortement vous inciter à la vaccination, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. Cette 5e vague est une nouvelle épreuve pour tous, mais c'est en jouant collectif que nous combattrons ce virus.

Les dernières pages de 2021 vont se tourner d'ici quelques jours, et laisser la place à celles de la nouvelle année qui se profilent déjà à l'horizon. Cette année qui s'achève, et malgré un contexte sanitaire très particulier, fut dense, tant sur le plan des décisions que sur celui des réalisations pour notre commune.

Je voudrais également profiter de cet instant pour adresser mes remerciements à l'ensemble du personnel communal qui œuvre toute l'année pour le bon fonctionnement de notre commune. Toutes ces personnes tiennent un véritable rôle de collaborateurs sur lesquels je sais pouvoir compter. Mes remerciements ne seraient pas complets si je n'y associais pas les agents municipaux, le personnel enseignant, les parents d'élèves, l'ensemble des partenaires économiques, les entrepreneurs, les artisans et les commerçants, et bien entendu les associations composées de tous leurs membres bénévoles.

Le maire ainsi que les élus municipaux, de par leurs fonctions, représentent l'intérêt général. Par leur proximité et leur disponibilité, ils sont les plus au fait des préoccupations, et s'investissent sans compter, et très souvent, au détriment de leurs projets personnels, sans oublier les contraintes, parfois portées par leur conjoint et leur famille. Avec ces quelques mots, je souhaite adresser à mes adjoints tous mes remerciements, eux qui n'ont jamais compté leur temps, ni ménagé leurs efforts, ainsi qu'aux conseillers municipaux, qui prennent à cœur leurs fonctions par leur implication sans faille.

Une année chargée nous attend. 2022 verra ainsi la pose de la première tranche des travaux d'assainissement. De même, une grande partie de la conduite d'eau potable sera remplacée sur le parcours des travaux. Le plan de zonage de l'assainissement sera également soumis à l'enquête publique par la Communauté de Communes. L'effacement des réseaux secs (téléphone et fibre) est en cours d'étude et devra être réalisé en complément des travaux précités. De même, l'aménagement de la place de l'église et l'extension du cimetière sont au programme de l'année prochaine. Nous poursuivrons également l'amélioration de la défense extérieure contre l'incendie. Voilà déjà une feuille de route bien tracée.

En ces ultimes moments de l'année, je vous invite à profiter de la féerie, de la joie et des saveurs des fêtes de Noël et du Nouvel An, tout en espérant de vous retrouver en bonne santé tout au long de 2022.

Votre Maire,
Guy ERNST

Informations pratiques

➢ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Pour des raisons liées au contexte sanitaire actuel, un guichet a été mis en place à la fenêtre de la cour (accès par la rue du Château), et constitue ainsi le seul moyen pour le public de consulter le secrétariat aux jours et heures d'ouverture. De même, ainsi qu'en cas de fermeture du secrétariat, un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou encore par courrier qui peut être déposé dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dans les meilleurs délais.

Il est précisé que le secrétariat de mairie sera fermé du 27 décembre au 2 janvier.

➢ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h. Le mercredi, la poste est ouverte de 9h à 11h et le samedi : de 8h à 10h.

Durant la période des fêtes de fin d'année, il est précisé que la poste sera ouverte exceptionnellement vendredi 24 décembre de 8H à 10H et non l'après-midi comme habituellement. L'agence postale sera par ailleurs fermée du 27 décembre au 2 janvier. Durant cette fermeture, une permanence sera assurée à la poste mardi 28 décembre de 15H à 16H et le vendredi 31 décembre de 11H à 12H.

➢ Accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg accueille les enfants scolarisés à l'école primaire aux horaires suivants :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et le soir de 16h à 18h 30 . Il est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée de janvier. Rappelons que, pour pouvoir être admis, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).

Scannez le QR code pour en savoir plus !

➢ Fermeture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est désormais fermée durant la période hivernale. Elle ouvrira à nouveau au printemps. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

➢ Fête des Aînés et Vœux du Maire.

Cette fois encore, le traditionnel repas des Aînés ne pourra se tenir, et ceci à notre grand regret. L'évolution préoccupante du contexte sanitaire actuel ne permet en rien d'envisager de réunir dans de bonnes conditions tous nos chers Aîné, pour un bon moment convivial. Déjà courant du mois d'octobre, le Conseil Municipal avait décidé de s'accorder un sursis à statuer quant à la tenue de cette manifestation. Malheureusement, nous traversons actuellement le cœur de la cinquième vague de la pandémie et il ne serait pas prudent de penser à organiser une telle réunion.

En contrepartie, le Conseil Municipal est à pied d'œuvre pour confectionner des paquets cadeaux qui seront distribués à chaque concitoyenne et concitoyen âgé de 70 ans et plus, témoignant ainsi toute notre considération et tout notre respect.

Il en va de même avec la cérémonie des Vœux. En effet il parait impossible de maintenir une telle manifestation s'il fallait être masqué et renoncer ainsi à la convivialité. Il ne sera donc pas organisé de Cérémonie des vœux en janvier prochain, et ceci à notre grand regret.

➢ Calendrier des Sapeurs-Pompiers.

L'Amicale des sapeurs pompiers de Heiligenberg vous proposera leur traditionnel calendrier courant du mois de décembre. Merci d'avance de réserver un bon accueil à ceux qui ont œuvré pendant de longues années, ou œuvrent encore, à la sécurité de leurs concitoyens, sans compter ni leur temps, ni leurs efforts.

➢ Service communal d'alerte et d'information

Nous rappelons aux habitants de HEILIGENBERG qu'autant que faire se peut, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur notre site internet ou notre page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire sur notre site (page d'accueil – encart « actualités).

Nous rappelons également que la commune de HEILIGENBERG a mis en place un registre des personnes fragiles et que les habitants(tes) qui seraient particulièrement isolé(e)s, ou sujet à des soucis de santé importants, peuvent s'ils le souhaitent se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière en cas de besoin.

Vie civique

➢ Inscriptions sur les listes électorale.

2022 sera une année électorale à plus d'un titre. **Les 10 et 24 avril 2022 nous élirons notre Président(e) de la République. Les 12 et 19 juin 2022, auront lieu les élections législatives.** Pour pouvoir voter dans sa commune, chaque électrice et chaque électeur doit y être inscrit. **Aussi, l'inscription étant une démarche volontaire et non automatique, pour les nouveaux arrivants et ceux ne s'étant jamais inscrits à HEILIGENBERG, n'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription.** Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour du scrutin (la date limite du 31 décembre n'est donc plus impérative). Aussi, si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales d'HEILIGENBERG.

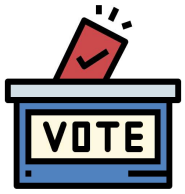

Les jeunes ayant atteint leur majorité sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales. Toutefois, en cas de déménagement entre leur 16e anniversaire (recensement militaire) et leur 18e anniversaire (inscription d'office), ils devront tout de même s'inscrire sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence. Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quelle commune il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante : *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-etformulaires/ISE.*

Par ailleurs, à l'occasion des élections présidentielles, une refonte complète de la liste électorale est prévue. Une nouvelle carte d'électeur vous sera distribuée.

Toujours dans le cadre du déroulement des opérations électorales, nous avons l'honneur de vous informer d'une modification du lieu de vote. En raison de la COVID-19, le lieu de vote a été transféré en 2020 de la mairie vers le foyer communal. Ce lieu sera conservé en 2022. **Toutefois, cela suppose qu'il ne sera pas possible de louer le foyer communal les jours de scrutin.**

➢ L'hiver arrive : Déblayage des trottoirs, stationnement des véhicules et pneus neige.

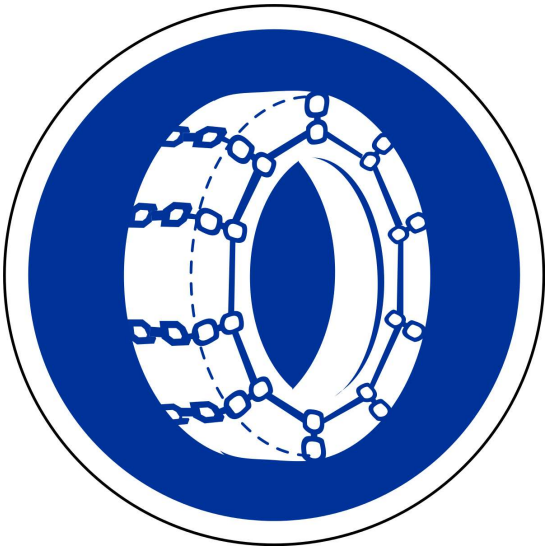

Avec l'hiver qui s'installe, arrivent avec lui les aléas de neige et de grand froid liés à l'usage de la voirie. Dans cette perspective, nous invitons les riverains à déblayer la neige et à saler en cas de verglas le long de leur propriété, conformément à l'arrêté municipal actuellement en vigueur. Le cas échéant, le chasse-neige communal sera à pied d'œuvre pour déblayer les rues. Dans cette optique, nous invitons tout un chacun à être attentif au stationnement de son véhicule sur la voie publique, afin qu'il n'entrave pas le passage du tracteur communal qui, muni de sa lame de déneigement de 3,50 mètres de large, nécessite un libre passage conséquent pour pouvoir accomplir sa mission en toute sécurité. Remercions encore chaleureusement dès maintenant les services communaux qui assurent, souvent très tôt le matin, ou très tard le soir, et par des conditions météorologiques difficiles, ce service public si indispensable à tous.

Rappelons que dans le cadre du respect de l'environnement, l'épandage de sel de déneigement ne sera effectué qu'aux sections de rues où cela est vraiment nécessaire, essentiellement dans les pentes ou aux endroits fortement verglacées.

Nous vous rappelons également que conformément à l'arrêté préfectoral n° 2020-1264 en date du 16 octobre 2020, Heiligenberg fait partie des communes où les pneus neiges, chaînes ou autres équipements hivernaux sont rendus obligatoires durant l'hiver.

➢ Demandes d'urbanisme

Nous souhaitons porter à votre connaissance que dans le cadre des démarches simplifiées, pour toute demande d'urbanisme adressée en mairie, un seul exemplaire déposé en mairie suffit.

A partir de l'année prochaine, il vous sera possible de saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier d'urbanisme directement en ligne, dans le cadre d'une démarche dématérialisée.

Pour aller plus loin : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme

La page communale

➢ Forêt : de nouveaux résineux plantés

La commune de Heiligenberg possède et exploite 400 hectares de forêt composés à 70% de résineux et à 30% de feuillus. Depuis plusieurs années les parcelles situées sur le massif du Weinbachel et de l'Eichelberg subissent de plein fouet les méfaits du réchauffement climatique. La majeure partie de ces massifs, très pentus, est composée de rhyolite (roche très dure d'origine volcanique) en sous-sol, et sur laquelle ne se trouve qu'une couche superficielle de terre, qui ne forme malheureusement qu'une réserve d'eau d'une faible capacité. Parallèlement à cela, et même s'il est à préciser que la pluviométrie annuelle est restée constante sur le secteur en question, on s'aperçoit cependant que les pluies se font de plus en plus rares durant la période du mois d'avril au mois d'octobre et ne tombe pratiquement que pendant la période hivernale. De plus, les températures sont nettement supérieures aux normales saisonnières au printemps et en automne, et tout simplement « sahariennes » durant la période estivale. Face à ce phénomène, les résineux, plus particulièrement lors des périodes de forte chaleurs d'été, subissent une situation de stress hydrique.

Un petit coléoptère, le scolyte typographe, parvient alors à s'introduire à l'intérieur de l'écorce, à y creuser des galeries entre cuir et chair pour y pondre des œufs qui se transforment en larves, et se nourrissent de la substance sous-corticale. Ce ravageur prolifère ainsi de façon exponentielle en toute liberté, causant la perte définitive de l'épicéa. Des coupes sanitaires massives ont ainsi été nécessaires pour d'une part, tenter de valoriser, dans la mesure du possible, le bois en voie de dépérissement et qui pouvait encore être proposé à la vente aux scieurs, et d'autre part, tenter d'endiguer ce fléau. La mise sur le marché d'un coup de cette quantité de bois colossale aura provoqué l'effondrement des cours. De même, l'abattage des arbres, qui n'étaient pas encore destinés à la coupe, générera une pénurie d'ici une quinzaine d'années. Des pans forestiers entiers ont ainsi dû être abattus, laissant ainsi d'immenses espaces démunis de toute végétation, et ceci sur l'ensemble des forêts européennes. Rien que sur le massif du Weinbaechel, deux hectares d'un seul tenant de la parcelle 22 ont dû être « coupés à blanc ». Sans végétation adéquate, ces espaces vont être rôtis par le soleil et complètement délavés par les pluies torrentielles, devenues également de plus en plus fréquentes. Très rapidement, et si aucune action n'est entreprise, nos forêts de résineux risquent de se transformer en paysage lunaire où plus rien n'y pousse. A une très grande échelle, cela ne ferait qu'aggraver le phénomène de réchauffement climatique.

Devant cet état de fait, le Conseil Municipal a décidé de repeupler une première partie, de plus d'un hectare, de cette parcelle. Le choix de l'essence s'est porté sur le sapin Douglas. Cette variété devrait mieux résister aux aléas climatiques actuels. Elle est d'une croissance assez rapide. De plus, ses aiguilles (très piquantes) protègent le plant de l'abroutissement causé par les cervidés en surnombre (autre problématique qui se rajoute à ce repeuplement déjà suffisamment délicat à mener). Ainsi, dans les derniers jours du mois d'octobre, sous la houlette de M. Jonathan VIERLING, notre technicien de l'ONF, plus de 2 000 pieds de sapin Douglas ont été replantés par la société Alsace Forêt, entreprise spécialisée dans ce domaine. Le montant de cette opération s'élève à 7 300€ par hectare. Les nombreuses trouées, toujours présentes dans nos massifs, seront comblées par des pins Laricios, des cèdres de l'Atlas, des châtaigniers corses et autres variétés plus résilientes qui viendront compléter les espaces vides. Nous portons sur ces jeunes pousses tout l'espoir d'une vie nouvelle qui recommence, afin que nous puissions rendre aux générations futures un patrimoine forestier tel que nous l'ont légué ceux qui nous précédèrent.

➢ Épidémie d'influenza aviaire

Après les humains touchés par le COVID, les arbres par le scolyte, les volatiles ont également droit à leur virus. Une forme hautement pathogène d'influenza aviaire frappe depuis septembre toute l'Europe. La Belgique, le Luxembourg et, bien sûr, la France, n'y échappent pas. Au vue de l'évolution de ce virus et de sa possible persistance, avant tout dans la faune sauvage, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé d'augmenter le niveau de risque concernant l'influenza aviaire de modéré à élevé sur tout le territoire métropolitain.

Toutes personnes détentrice de volailles sont priées d'observer la plus grande vigilance, et, si le moindre doute se présente, de contacter immédiatement un vétérinaire afin de détecter ou non la présence de l'influenza.

➢ Le cimetière communal va s'agrandir

Situé sur l'un des points les plus hauts du village, à coté d'une ancienne chapelle dédiée à Saint Michel qui aujourd'hui n'existe plus, notre cimetière ne va pas tarder à être saturé. Un agrandissement s'impose. Cela devrait être chose faite au premier semestre 2022.

La réflexion est déjà bien entamée. Ainsi les travaux du mur de la réserve-incendie mise en place rue du Château serviront de base à l'extension de l'enceinte du cimetière.

Parallèlement, une étude est menée afin d'instaurer la redevance pour une concession sur l'ensemble du cimetière (sur la future extension, mais également sur le cimetière actuel). En effet, ce principe existe déjà, mais seulement pour le columbarium. Chose rare de nos jours, l'emplacement pour une tombe était jusque là gratuit.

Face à une forte pénurie d'emplacements, nous sollicitons les familles en possession éventuellement de plusieurs tombes et qui ne souhaitent plus les conserver, d'en informer la mairie.

➢ Le territoire de la commune n'est pas une déchetterie !

Nous continuons de recevoir des signalements concernant des dépôts sauvages épars retrouvés tant sur le domaine public que privé de notre commune, y compris dans les rues.

Qu'il s'agisse d'abandon de déchets végétaux au détour d'un chemin forestier, ou encore de gravats et autres pneus déposés frauduleusement, ces incivilités ne sont pas tolérables. Si vous êtes témoins de telles actes, n'hésitez pas à nous signaler l'identité de ces individus peu scrupuleux (plaque d'immatriculation ou autres).. Nous vous rappelons que par délibération du Conseil Municipal, les contrevenants pris en flagrant délit devront s'acquitter d'une amende forfaitaire de 1 000€. C'est ensemble que nous parviendrons à réduire ce fléau.

➢ Changement dans l'équipe technique de la commune

En juillet, c'est avec regrets que nous avons dit au revoir à l'un de nos agents communaux, M. Julien JELSCH. Engagé par la commune de HEILIGENBERG en janvier 2015, d'abord comme bénéficiaire d'un contrat AVENIR, puis comme agent contractuel, M. JELSCH a été d'une aide quotidienne on ne peut plus appréciable au sein des services techniques communaux. En échange de ses deux bras et de son implication au bénéfice de notre commune, il a pu bénéficié des conseils des adjoints et de ses différents collègues pour acquérir savoir-faire et polyvalence.

Si M. JELSCH nous quitte, c'est pour donner un nouveau tournant à sa vie professionnelle, puisqu'il a été engagé par une société de paysagistes. M. JELSCH rejoint ainsi les quelques jeunes passés chez nous ces dernières années qui sont arrivés plein d'entrain nous prêter main-forte, et sont repartis lestés d'une précieuse expérience leur permettant d'être engagé en CDI. Le regret de voir partir M. JELSCH est ainsi compensé par la satisfaction de l'avoir vu grandir professionnellement. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa nouvelle carrière.

Pour compenser ce départ, la commune a engagé M. Vincent HIMBER au poste d'agent technique pour épauler M. Ludovic HIRSCHEL qui s'était ainsi retrouvé seul pour affronter le travail important que représente l'entretien d'une commune. M. HIMBER toutefois n'est pas un novice, car il travaillait déjà comme agent technique pour la commune de MOLLKIRCH. Il continuera d'ailleurs puisqu'il a été engagé comme agent contractuel une semaine sur deux à HEILIGENBERG, et l'autre semaine à MOLLKIRCH.

➢ La commune se renouvelle : engagement d'un service civique et d'une apprentie

L'année 2021 est marquée par l'arrivée de deux nouvelles recrues dans la commune. Ces nouveaux visages vont accompagner pendant quelques mois la vie de notre village.

L'école ouvre ses portes, dans le cade d'un service civique, à Mlle Amandine WIETRICH. Cette jeune femme a intégrée la classe de Madame la directrice d'école, qu'elle épaulera. Rappelons que le service civique est l'occasion pour les jeunes qui l'intègrent d'avoir l'opportunité à la fois de rendre service à la communauté, mais également de bénéficier d'une expérience professionnelle.

A la mairie, nous accueillons, Mlle Elisa FAZIO, une jeune étudiante en alternance. Elle travaillera avec le secrétaire de mairie, M. Eddie WITZ, dans le cadre de sa licence professionnelle « Métiers des Administrations des Collectivités Territoriales ». Elle sera présente au secrétariat de mairie, à raison de 3 jours par semaine, jusqu'en juin 2022. Le reste du temps, elle suivra ses cours afin de préparer son diplôme.

En votre nom à tous, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village ainsi qu'une pleine réussite dans leurs missions respectives.

La page intercommunale

➢ Des nouveautés à l'office du tourisme de la Région Molsheim-Mutzig

Pour les Fêtes de fin d'année 2021, l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig reconduit son opération « Coffrets de Noël ». Il s'agit de proposer aux visiteurs des produits locaux et de saison issus du territoire. Deux types de coffrets à composer soi-même de gourmandises sucrées et salées seront vendus à 23€ ou 33€ à partir du 22 novembre 2021 en click et collect sur : www.ot-molsheim-mutzig.com/toute-la-boutique/ (Délai de préparation de la commande : 1 semaine)

Pour toute commande ou renseignement : infos@ot-molsheim-mutzig.com ou 03 88 38 11 61

➢ Étude de zonage et déploiement de l'assainissement collectif

Comme déjà évoqué lors du précédent numéro, la première tranche du raccordement de notre commune à l'assainissement collectif se concrétisera en 2022. Après une longue étude menée par le cabinet BEREST sous l'égide de la COMCOM, il est à présent possible de distinguer les secteurs du village qui pourront être desservi par un réseau d'assainissement collectif et ceux où l'assainissement individuel ou autonome restera de mise dans le futur. Le zonage ainsi défini sera soumis à enquête publique et sera donc consultable à ce moment-là. Pour l'heure, un commissaire-enquêteur a été nommé. Toutefois, la date du début de l'enquête n'est pas encore établie. Lorsque cette information nous parviendra, elle vous sera bien entendu relayée directement par flyer dans votre boite aux lettres, par affichage en mairie et par voie dématérialisée. Une publication par voie de presse sera également effectuée.

Concernant le nouveau réseau, il sera séparatif. Aussi, une conduite destinée à la collecte des eaux usées sera ainsi enfouie dans la route, en dédoublement du réseau d'eau pluviale existant, qui sera soit remis en état à certains endroits, ou remplacé à d'autres, selon des critères de dimensionnement et d'état de conservation.

De même, une partie des conduites d'eau potable sera remplacée dans les portions de rues où cela s'avérera nécessaire. Le déploiement est prévu sur plusieurs années. Un prévisionnel de 3 ans est avancée par les services de la COMCOM.

Une première tranche reliera en 2022 la conduite en attente au droit de la piste cyclable en allant vers STILL, jusqu'à la la place de l'église, ou plus précisément, à l'intersection de la rue de la Batteuse et de la rue Principale. Il ne nous est cependant pas encore possible d'avancer une date précise quant au démarrage des travaux. Bien entendu, ces informations vous seront directement relayées lorsqu'elles seront en notre possession. Une réunion publique avec les intervenants de la COMCOM en charge du dossier sera proposée le moment venu pour les riverains directement concernés par cette tranche des travaux.

Au fur et à mesure de l'avancée du réseau, la réalisation des travaux de raccordement sur la partie privative pourra être proposée. Ils seront à la charge du particulier. De même, un délai de raccordement, une fois la conduite en service, peut également être envisagé. Nous sommes conscients que vous avez beaucoup d'interrogations à ce sujet, et notamment si vous avez prévu des travaux d'aménagement. Aussi, je vous propose de nous les faire connaître, de préférence par mail, soit à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr), soit directement à la COMCOM, à l'attention de Mme Isabelle ROEHRY ou de M. Régis MULLER, référents eau et assainissement à la COMCOM, à l'adresse suivante : secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr. Il vous sera répondu dans les meilleurs délais.

Concomitamment à ces travaux, nous avons actuellement mis à l'étude l'effacement des réseaux secs, à savoir la fibre et le téléphone, sur les secteurs concernés par les travaux d'assainissement. Ce projet titanesque dans son ensemble, inédit pour notre village, mais incontournable pour préserver notre environnement et notre cadre de vie, n'aurait que difficilement pu être réalisé sans le concours de la COMCOM que nous remercions tout particulièrement. Il va sans dire que ces travaux généreront des perturbations dans notre vie quotidienne. Cependant, nous vous informons que toutes les mesures visant à réduire au maximum ces aléas seront mis en œuvre, toujours dans la mesure du possible.

La vie du village

➢ Fête Nationale du 14 Juillet.

Grâce à l'allègement des mesures gouvernementales de lutte anti-covid, HEILIGENBERG a pu renouer avec les cérémonies officielles en présentielle. Contrairement au 8 Mai et à son assistance (très) réduite, le public a pu être présent en cette occasion. Certes, masqué et à distance les uns des autres, ...mais présent.

A l'heure où les liens sociaux se distendent, voir se heurtent, notamment sur la question de la vaccination, M. le Maire a voulu rappeler dans son discours de la Fête Nationale que la plus belle expression de la République française instaurée par la Révolution, ce n'est pas le chacun pour soi sans souci des autres, mais des « valeurs fondées notamment sur le respect de l'autre, la fraternité du quotidien, le libre-arbitre, et le sens des responsabilités».

Le 14 juillet est également l'occasion de mettre à l'honneur les habitants méritants, et notamment les plus jeunes, qui ont, contre vents et marées, flux et reflux épidémiques, réussi leur examen scolaire. Ont été notamment distingués : Aurélie NIOT (Licence en design), Léna WANTZ, Sam ROESSNER, Mélissa TAS, Alexane FRITSCH, Yoan TANCELIN (Baccalauréat), Margot SALI (Bac Pro Service à la personne), Anaïs BLATTNER (Bac Management et gestion), Sacha FELDMANN, Maëlle METZLER, Clément LESAGE, Thomas BITZ et Elaura FRITSCH (Brevet des collèges).

Autre exemple d'investissement sans faille, cette année a été également distingué M. Michel BISCHWILLER, sapeur-pompier volontaire de la section STILL-HEILIGENBERG, pour ses 15 ans de service et d'engagement.

Enfin, la cérémonie des vœux du maire n'ayant pu se dérouler pour cause de mesures de confinement, les gagnants du concours de décorations de Noël ont enfin pu être chaleureusement remerciés pour avoir contribué à l'embellissement du village durant la période des fêtes. Il s'agissait de M. et Mme Jean-Noël STEINBERGER (1er prix), M. et Mme Gérard HEROLD (2e), M. et Mme Alain MULLER (3e) et M. et Mme Cédric GEISS (4e).

➢ Un marché aux puces réussi !

Quelques temps plus tard, le 25 juillet, HEILIGENBERG accueillait son marché aux puces qui rencontra un franc succès. En ce dernier dimanche du mois de juillet, l'amicale des Sapeurs-Pompiers sous la présidence de M. Fabien METZLER, ainsi que l'association de tir Saint Michel présidé par M. Pascal HENNY, ont organisé le traditionnel Marché aux puces annuel.

Après une année blanche en 2020, tous les records, que ce soit en nombre d'exposants ou en nombre de visiteurs, ont été battus lors de cette édition.

Plus de 180 stands s'étaient installés dans les rues du village, pour proposer leurs bonnes affaires du moment. Chacun pouvait y trouver son bonheur, et il y en avait pour tous les goûts : aussi bien pour l'amateur de livres de recettes ou de bandes dessinées, que pour les passionnés de cartes postales, en passant par ceux qui étaient à la recherche d'objets insolites qui manquaient à leur collection, ou tout simplement d'articles utiles à la vie courante.

Les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix. De même, coté intendance, les organisateurs avaient comme d'habitude pleinement remplis leur mission en proposant boissons et repas à différents endroits de ce marché. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une nouvelle édition en 2022 (si toutefois l'état sanitaire nous le permet).

➢ Procession du 15 août à la « Grotte de Lourdes ».

Vers les années 1890, sous l'empire allemand, fut construite l'actuelle route départementale qui relie le village à la vallée (aujourd'hui rue Neuve, coté URMATT). Devant la difficulté de la tâche, cette mission avait été confiée à l'armée, et plus précisément aux sapeurs du Génie. Un énorme éperon rocheux a ainsi dut être dynamité afin de pouvoir s'y frayer le passage du tracé de la voie. En souvenir de cette époque, l'endroit fut par ailleurs baptisé le Pionierfeltze (le rocher du Sapeur).

Quelques décennies plus tard, un groupe de villageois sous la houlette du curé de l'époque, a décidé d'élever à cet endroit, qui s'y prêtait remarquablement bien, notre actuelle « Grotte de Lourdes », appelée ainsi à cause du succès à l'époque du pèlerinage à LOURDES, pour voir la « vraie », d'où le désir de nombreuses communes d'avoir leur réplique de taille plus modeste.

D'après nos informations, ce sont deux tailleurs de pierres de HEILIGENBERG, à savoir M. Jean-Philippe HENNY (grand-père de l'actuel président du club de tir, M. Pascal HENNY) et M. Alphonse KELLER (grand-père de Mme Marie SCHELL) qui ont édifié de main de maître le gros œuvre. Un autre habitant de l'époque, M. Ernest GRAFF, offrit la statue de la vierge en fonte, moulée par la maison DRIOTON de NANCY. Quand à la statue de Sainte Bernadette SOUBIROUS, elle a pu être acquise grâce à une quête lancée par le Curé BECHER en charge de la paroisse. Toute la partie en fer forgé, ainsi que l'auréole de la Vierge Marie avait été confié à la serrurerie KOPP de MUTZIG. L'inauguration a eu lieu le 3 septembre 1928, en présence de 7 prêtres, dont 3 étaient originaire de HEILIGENBERG. Depuis cette date, a lieu tous les ans une procession en l'honneur de la Vierge Marie lors de la fête de l'Assomption. Ce qui fut encore une fois le cas cette année.

Aussi, afin de donner tout le lustre que mérite cette belle cérémonie, et entretenir notre patrimoine religieux et cultuelle,le maire Guy ERNST, aidé de son adjoint Fabien METZLER, n'ont pas hésité à nettoyer de fond en comble toute la grotte ainsi que ses abords, sans oublier de tailler la végétation devenue quelque peu luxuriante au fil du temps.

Il est à noter que le jour du 15 août, tout était en parfaite état pour accueillir les fidèles venu en nombre de près et de loin, afin de participer à la procession organisée par M. le Curé, Marc D'HOOGE, et continuer ainsi à perpétuer cette tradition.

➢ Cérémonie du 11 Novembre 2021

Ce 11 novembre 2021, à l'issue de la messe célébrée par le diacre Arsène BUCHHOLZER, se rassemblait devant le monument aux morts une audience solennelle, bravant le froid et le brouillard. L'atmosphère est morose, rappelant toute l'horreur de la Première Guerre Mondiale. Cet événement de notre histoire restera à jamais dans nos mémoires, tant la guerre fut dévastatrice et interminable. Jamais auparavant un conflit n'avait été si meurtrier et odieux. Personne à l'époque ne s'était imaginé ce qui allait advenir, si bien que les soldats partirent la fleur au fusil, comme nous l'a rappelé M. Le Maire lors de son discours.

Choqué et meurtri, seulement quelques années plus tard, et ceci malgré l'expérience de la Première Guerre, le monde a dut affronter les

horreurs et l'enfer de la Seconde Guerre Mondiale. Il aura fallu passer ce douloureux rappel pour enfin obtenir une paix durable.

Bien que la paix soit maintenue sur notre territoire, les conflits dans le monde continuent de prendre la vie d'honorables combattants français. La liste des valeureux soldats morts pour la France en opérations extérieures cette année, lue au cours de cette cérémonie par le Lieutenant-Colonel Eric MANDILLE, habitant de HEILIGENBERG, est là pour le rappeler. Sonner le carillon de la mémoire prend cette année d'autant plus d'importance que nous quittait quelques jours avant M. Hubert GERMAIN, dernier Compagnon de la Libération.

Malgré des temps difficiles, les habitants ont répondu présent pour faire ce travail de mémoire si important. Cette année particulièrement, un grand nombre d'enfants de notre commune s'est porté volontaire pour lire le message de la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants et plus encore ont chanté l'hymne nationale. Nous voulons ici remercier ces jeunes concitoyennes et concitoyens, et surtout les féliciter chaleureusement.

➢ C'est Noël !

Les Fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Nos employés communaux s'affairent depuis novembre à rendre notre village parfait pour l'arrivée du Père Noël. Les guirlandes lumineuses et le grand sapin devant l'église annoncent enfin la venue tant attendue, par les petits et les grands, de Noël. Nous remercions Ludovic HIRSCHEL et Vincent HIMBER, nos agents communaux, ainsi que Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER, nos adjoints, de nous apporter chaque année la féerie des Fêtes. La commune a également fait don à l'école du village de plusieurs sapins, afin que les enfants puissent les décorer eux-même et participer à cette féerie de Noël.

A l'instar des années précédentes, la crèches de la nativité à été réinstallé dans notre église paroissiale grâce à l'équipe communale, et grâce aux bons soins de M. Florent ZORN, notre ancien employé communal désormais à la retraite. Après avoir planté le fond du décor, composé de sapins issus de nos forêts, les différents éléments de cette crèche ont pu être mis en place donnant ainsi vie et attrait à ce magnifique tableau. Il est à noté également que chaque composant porte son histoire. Certains ont été offerts par des habitants du village, d'autres ont été confectionnés ou restaurés par des personnes toutes disparues depuis longtemps.

Inévitablement, leur souvenir est ainsi évoqué chaque année. N'hésitez pas à franchir la porte de l'église paroissiale de notre village pour y admirer ou découvrir le charme particulier de cette scène divine qui fait partie intégrante de notre culture.

Si tout cela ne donne pas envie de fêter Noël, c'est à n'y rien comprendre. C'est sans doute ce que s'est dit le Père Noël qui a décidé de venir faire une petite visite impromptue aux enfants de l'école juste avant qu'ils ne partent en vacances.

En échange de quelques chansons, celui-ci a offert quelques friandises aux enfants et quelques cadeaux à l'école. Les enfants ont ainsi pu vérifier que Papa Noël n'avait pas été touché par la COVID et qu'il sera bien présent et en pleine forme la nuit du 24 décembre pour sa distribution officielle de cadeaux.

Bonnes Fêtes à toutes et à tous !

➢ **Nouvelle édition du concours de décorations de noël.**

Nous signalons à toutes les personnes intéressées que la commune organisera à nouveau cette année un concours de décorations de Noël. Comme l'année passée, aucune inscription n'est nécessaire. Le jury communal passera entre Noël et Nouvel An pour admirer vos créations.

La page des travaux

➢ Mise en place de poubelles et de distributeurs de sachets cani-crottes

Depuis plusieurs mois maintenant la commune veille a installer le matériel nécessaire afin que les propriétaires de chiens du village puissent ramasser les déjections de leur animal et garder nos rues propres. Le dispositif s'étend encore cet hiver avec de nouveaux distributeurs de sachets et des poubelles destinées à les recevoir rue de la Batteuse, ainsi qu'au réservoir.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui utilisent ces sachets et permettent ainsi de conserver en état de propreté l'espace commun du village.

➢ Le point sur la DECI

Une première réserve souple a été installée à l'extrémité de la rue du Montgolfier, d'une contenance utile de 120 mètres cubes. Celle-ci permettra au Fourgon Pompe Tonne des sapeurs-pompiers de s'alimenter en eau en cas d'incendie dans le secteur. L'entreprise SCHLEISS de Heiligenberg avait tout d'abord, en début d'année, créé une plate forme sur l'emprise foncière de la commune. Une stabilisation du terrain d'assiette s'était avérée nécessaire pour permettre à la future charge de 120 tonnes

d'eau d'y reposer de façon pérenne. Un lit de sable d'une surface de130 mètres carrés et d'une hauteur de 15cm a due être mise en œuvre pour amortir la citerne.

Monsieur le Maire Guy ERNST, aidé de MM. les adjoints Jean-François SCHNEIDER, Fabien METZLER et Lionel PORCHE, ainsi que des employés communaux MM. HIRSCHEL et HIMBER, ont mis a profit le week-end qui suivait le 11 novembre pour mettre en place cette infrastructure indispensable à la Défense Extérieur Contre l'Incendie et relevant de l'Utilité Publique.

Par ailleurs, durant le même week-end, l'équipe municipale a coulé les fondations pour un mur de soutènement derrière le cimetière, coté rue du Château. Formant une équerre de 12 mètres de long d'un coté et de 8 mètres de long de de l'autre, sur une hauteur d'1,60 mètre, ce mur a été édifié tout dernièrement au pied duquel prendra place la deuxième réserve-incendie.

La réalisation de cet ouvrage en régie communale aura ainsi généré une économie non négligeable de l'argent du contribuable.

La deuxième réserve-incendie a donc ainsi pu y être installée tout récemment, toujours selon le même mode opératoire que celle rue du Montgolfier.

Le remplissage de ces réserves aura cependant occasionné quelques coupures d'eau courante aux riverains des rue du Montgolfier et du Château, auprès desquels nous souhaitons encore nous en excuser, et surtout les remercier pour toute la compréhension qu'ils nous ont témoignée. A présent ces réserves sont désormais opérationnelles, espérons tous que nous n'ayons jamais à nous en servir.

Nous voulons remercier tout particulièrement MM. Francisco GONCALVES et Florent ZORN, les employés communaux MM. HIRSCHEL et HIMBER, ainsi que MM. les Adjoints, MM. Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER, pour ce travail important pour la commune.

En outre, pour 2022, un poteau d'incendie principal supplémentaire sera implanté directement sur l'aire du réservoir. De plus, le bloc-vanne de l'embranchement de la rue du Niederweg sera remplacé et la reprogrammation du cadencement des pompes et de leur seuil d'enclenchement sera effectué. Ces opérations visent à optimiser le débit d'eau dans nos conduites en cas d'incendie.

➢ Terrassement de la rue Dischelberg

En ce début d'automne, l'équipe municipale à procédé à la remise en état d'une partie de la descente de la rue Dischelberg qui a été fortement ravinée, ainsi que le chemin qui mène à la déchetterie.

Se pose toujours encore la question de l'écoulement des eaux de ruissellement dans les portions de voirie où l'assainissement des eaux pluviales est inexistant. A ce titre, nous avons prit attache avec l'Agence Rhin-Meuse afin de trouver une solution favorisant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, vers le milieu naturel, et là où cela sera techniquement possible. L'imperméabilisation de la voirie par la pose d'une couche de bitume n'a que pour effet d'accélérer la vitesse de l'eau dans les rues en forte pente et d'inonder les habitations situées en

contrebas. C'est pourquoi, faute de mieux, la commune a opté pour du concassé plutôt que pour un revêtement en enrobé.

➢ Travaux à l'école

Comme annoncé dans le précédent numéro, nous avons profité des vacances d'été pour installer un plafond acoustique dans les salles de classe du rez-de-chaussée de l'école.

En effet, l'émergence sonore perturbait considérablement les cours et notamment ceux de la classe du CP.

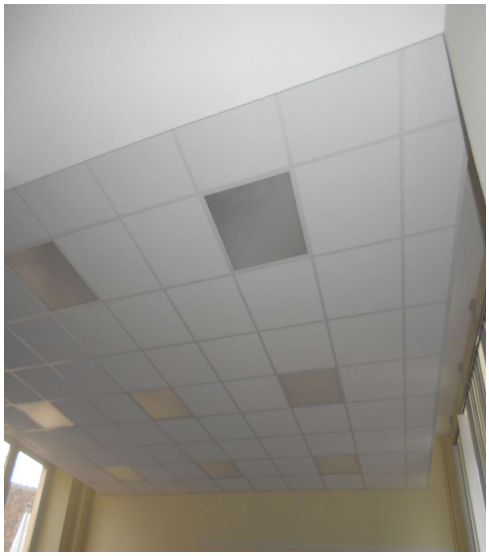

L'entreprise SCHAEFFER de GRESSWILLER avait été retenue pour la mise en œuvre de 70 mètres carré de dalle acoustique qui donne pleine satisfaction, ceci au grand bonheur de tous les usagers des locaux. Le corps enseignant a par ailleurs pleinement apprécié l'efficacité de cette infrastructure, dont le coût des travaux a été de 4 015,87 euros TTC.

De plus, afin de remplacer un parc informatique vieillissant (environs 10 ans d'âge), un vidéoprojecteur, un ordinateur de bureau, 6 ordinateurs portables et 6 tablettes sont venus renouveler le parc informatique de l'école.

Le montant de l'opération est de 7 719,01 euros TTC. Ce projet pédagogique a été cofinancé à hauteur de 70% dans le cadre du programme « École numérique », pour lequel nous avons monté un dossier et avons été retenu.

De même un nouveau tableau interactif a été installé par notre employé communal, M. Ludovic HIRSCHEL. L'éclairage du rez-de-chaussée et la bibliothèque a également été remplacé en régie communale.

Dans les premiers jours de la rentrée de septembre, un kit de sécurité à vélo a été distribué aux élèves du CP à l'initiative de la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig à laquelle nous adressons tous nos remerciements.

➢ City Stade : construction en 2022

Lors de la séance plénière du mois de septembre dernier, le conseil municipal a statué sur la construction du City Stade. Un projet tant attendu par la jeunesse villageoise (et par les parents également), et pour lequel nous nous étions engagé auprès de vous.

Il est de notoriété publique, que celui-ci sera implanté dans la zone Nl, près du stand de tir et du terrain de pétanque.

Cet écrin de verdure a d'ailleurs été spécialement dédié aux activités de loisirs en plein air dans notre PLU.

Dans une première étape, une plate-forme recouverte d'enrobé de 27 mètres de long et 15 mètres de large sera mis en place dans les tous prochains temps. Deux entreprises avaient proposé leur offre : la société SCHLEISS, implantée à HEILIGENBERG a été retenue pour un montant de 16 990,80 € TTC.

Concernant l'infrastructure en elle-même, trois entreprises avaient déposé leur proposition au courant de l'été. Le choix s'était porté sur la société SADT de RUSS. Cet équipement de 300 mètres carré offrira aux

jeunes un espace suffisamment grand pour y jouer au basket-ball, au football, et au handball. Par ailleurs, des parties de badminton et de volley-ball pourront être envisagées dans le futur.

Il est à noter que deux mini-buts seront installés de part et d'autre de la main courante dans le sens de la largueur, permettant ainsi de profiter de cet espace lorsque le nombre de joueurs présents sera plus réduit.

Voilà ce qui devrait réjouir les petits et les grands.

La mise en place du stade est prévu pour le début du mois d'avril 2022 pour un montant de l'opération de 30 985,20 € TTC.

Cet investissement très conséquent pour notre budget communal fut la priorité dans l'ordre des réalisations. Nous espérons que cette nouvelle infrastructure apportera joie et bonheur aux usagers qui pourront y jouer en toute sécurité, sans risquer de se faire renverser par un véhicule, de se faire « houspiller » par les riverains quelque peu agacés lors de parties de jeux trop bruyantes, ou encore parce qu'elles se déroulent à des endroits pas tout à fait appropriés.

En contrepartie, nos espoirs se portent sur le respect de l'état des lieux qui seront mis à la disposition, et de ne jamais avoir à regretter de constater des actes de vandalisme ou de dégradation volontaire. Nous tenions à le préciser, tout en sachant que nous avons pleinement confiance dans la jeunesse villageoise.

La vie associative

➢ Tournoi de pétanque de l'association Le Montgolfier

Que ce fut agréable de pouvoir enfin et à nouveau profiter d'un bel après midi entre vieux amis, ou amis en devenir, à partager de bons moments autour d'une partie de pétanque acharnée. Car cette année, après un an d'éclipse, l'association « Le Montgolfier » pouvait à nouveau organiser son traditionnel tournoi de pétanque estival, où s'affrontent en une amicale rivalité, des équipes de HEILIGENBERG et de STILL.

Un temps idéal, des compétiteurs nombreux, motivés, et bien reposés après un an d'arrêt forcé, une buvette bien fournie, tous les ingrédients étaient réunis pour un après-midi réussi.

De quoi donner à tous l'envie de remettre cela l'année prochaine.

➢ Annulation du Chemin de Noël.

Sans doute étions-nous nombreux, l'été venant, a penser ne plus avoir à lire l'annonce d'annulation d'événements festifs. Las ! Avec le retour du froid, la COVID a

elle aussi fait son retour en force. Longtemps, nous avons cru y échapper. Les préparatifs en vue d'organiser le retour du traditionnel « Chemin de Noël » si cher aux enfants du village et aux parents battaient leur plein.

Mais la multiplication des cas a été trop importante pour qu'on ne puisse mettre en place ce genre de manifestation, qui même de plein air, concentre tout de même beaucoup de personnes dans un périmètre réduit, sans faire courir un risque certain aux participants.

C'est donc la mort dans l'âme que l'association « Le Montgolfier » a dû se résoudre à annuler cette fête. A n'en pas douter, elle tentera sa chance l'année prochaine, en espérant que cette fois-ci, le sort soit favorable, pour que nous ayons le bonheur de retrouver cette ambiance qui nous tient tant à cœur.

La vie de l'école

➢ Élections des délégués des parents d'élèves.

Comme chaque automne en début d'année scolaire, les parents d'élèves ont eu à élire leurs représentants au sein du conseil d'école de HEILIGENBERG. Chaque conseil comprend un délégué des parents titulaire par classe et son remplaçant. L'école de HEILIGENBERG comprenant deux classe, ce sont donc 2 déléguées titulaires, Mmes DURRENBERGER Muriel et LASSERRE Claire, et 2 déléguées suppléantes, Mmes GUILLEROT Florence et DAMAND Leïla, qui ont été élues.

➢ Des parents d'élèves aux secours des cahiers et livres de l'école

Avant la rentrée, des parents volontaires ont réalisé des protège-livres et des protège-cahiers pour l'école lors de deux sessions couture, avec du tissu acheté à très bas prix. Un grand merci aux couturières et petites-mains ayant participé, les écoliers sont heureux d'avoir de si jolis livres et cahiers !

➢ Découverte de l'escalade

La semaine d'escalade a permis de démarrer l'année scolaire sous le thème de la cohésion et de la responsabilité. Les enfants se sont rendus en bus (financé par la Commune) à la salle Roc en Stoc de Strasbourg tous les jours pendant une semaine pour y pratiquer ce sport qui permet d'échanger avec son équipier, suscite émulation et motivation de groupe, apprend l'art du conseil et donne le sens de la responsabilité vis-à-vis des autres et de soi-même (assurer son équipier et accepter d'être assuré par lui, c'est faire preuve du fameux « esprit de cordée »).

➢ Intervention sur la pratique du Basket

Une intervenante du club de Basket de Gresswiller a animé trois séances et a invité la classe à participer aux Journées Basket qui

auront lieu en juin. Comme chaque année, les élèves d'élémentaire ont pu progresser dans cette discipline qu'ils connaissent bien maintenant.

➢ Semaine du goût : une ouverture gustative nouvelle pour nos enfants

Dans les deux classes, les élèves ont pris le petit déjeuner à l'école pour travailler la formulation d'une demande et un peu de vocabulaire en allemand. Après un « Ich möchte Brot mit Butter und Marmelade bitte Lehrerin ! », ils ont pu se régaler de pain frais et de confitures maison !

Les élèves de la classe de maternelle-CP ont également travaillé autour des 5 sens à travers quelques ateliers de découverte.

➢ Cueillette de pommes : confection de jus et de compote

Des pommes, cueillies et ramassées par les enfants ont été déposées et pressées à La Broque. Une bouteille a été distribuée à chaque enfant et les autres ont été proposées à la vente au profit des projets scolaires.
Les élèves de maternelle ont pu également préparer une bonne compote et ont travaillé autour de la Pomme dans différents domaines.

➢ Sortie cinéma en allemand

Dans le cadre du Festival Augenblick, le mardi 16 novembre, les deux classes se sont rendues au Cinéma du Trèfle pour découvrir la Culture et la langue de nos voisins germanophones. Les écoliers de maternelle CP ont visionné des petits courts-métrages dont la Schmusedecke. Quant aux élèves de la classe élémentaire, ils ont pu découvrir un film d'animation « Latte Igel und der magische Wasserstein », une belle histoire de deux animaux, dans laquelle on rappelle que l'eau est importante pour tous, et qu'elle ne doit pas être appropriée par des personnes, mais distribuée à tous. Ces films ont été et feront encore l'objet de séances de découverte ou de réinvestissement dans les deux classes.

➢ Apprentissage des gestes de premier secours

Jeudi 18 novembre, les élèves de la classe élémentaire ont bénéficié d'une initiation aux gestes de premiers secours. A travers deux situations mises en scène, ils ont pu réfléchir aux gestes à privilégier et ont appris à passer un appel d'alerte aux services d'urgence. Cela a été également l'occasion de rappeler les numéros de ces services. Un grand merci aux deux parents intervenants !

Les parents d'élèves

Les parents d'élèves ont relevé, une fois de plus, le défi des commandes groupées de fromage en septembre, en novembre, ainsi qu'une commande d'agrumes Bio. Les livraisons des clémentines, d'oranges et des citrons, en provenance de Sicile, s'étalent de novembre à décembre. La commande de sapin a été quant à elle délivrée le 3 décembre 2021 dans la cour de l'école comme l'année dernière. Vous avez été nombreux à commander du fromage en provenance de la fruitière du Jura, et les bénéfices de ces ventes ont apportés 380,38€ et 387,36€ à la coopérative scolaire.

Les délégués des parents d'élèves remercient chaleureusement toutes les personnes qui donnent un peu de leur temps au bon fonctionnement de ces actions dont tous les bénéfices, rappelons-le, sont reversés à la coopérative scolaire. Les parents d'élèves saluent la bienveillance de toutes les personnes participantes pour leur soutien et vous souhaitent une très belle fin d'année et de bonnes fêtes.

La vie du périscolaire

Au cours du 1er trimestre de cette année 2021-2022, 21 enfants utilisent régulièrement les services de l'accueil périscolaire communal. Les statistiques montrent un effectif moyen de 12 enfants durant la pause méridienne et 6 enfants le soir. Depuis la rentrée 2020, Mme Claudine EYDMANN est venu renforcer l'encadrement de midi, jusqu'alors assuré par Mme Marguerite DUBOIS, afin de palier au surcroît d'activité lié à une très nette augmentation du nombre d'enfants accueillis, ce dont nous nous en réjouissons.

A l'approche de Noël, tout ce brave petit monde a par ailleurs mis tout son enthousiasme et toute son énergie à confectionner de belles décorations de Noël qui, avec l'aide de parents et de leur animatrice, ont déjà été mises en place à différents endroits au centre du village, et ceci, à notre grand bonheur à tous. Nous tenons ici à leur témoigner toute notre sympathie, à les remercier et les féliciter pour cette belle initiative.

Les dates à retenir

Ballade thermique le lundi 21 février 2022 à 18H. Le lieu de rendez-vous sera devant le foyer communal, lieu de départ de la ballade. Celle-ci se fera suivant un trajet prédéfini, selon les personnes qui se seront inscrites. Le conseiller Info Énergie ciblera les faiblesses des bâtiments à l'aide d'une caméra thermique.

A l'issue de cette ballade, une conférence aura lieu au foyer sur la rénovation énergétique en général, mais également sur les aides financières existantes.

La soirée se conclura par un moment de convivialité durant lequel les participants pourront échanger avec les différents intervenants, notamment le conseiller Info Énergie du PETR Bruche Mossig et le Conseiller Rénovation de la SEM OKTAVE (Région).

L'inscription est obligatoire. Vous pouvez envoyer de préférence un mail à l'adresse jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr, ou contacter le 03.88.97.39.69. Les 10 premiers inscrits de chaque balade se verront remettre une photo thermique de leu habitation avec une petite analyse.

ETAT CIVIL

Naissances : Nous accueillons parmi nous

- Malo STEINGLIN, fils de M. Maxime STEINGLIN et Mme Marie CHARPENTIER, né le 8 juillet
- Julia et Clément CARLIER-ARRIOTTI, fils de M. Frédéric CARLIER et de Mme Marine ARRIOTTI, nés le 21 août
- Gabin ALBOFF-MACARIO-ZAHNER, fils de M. Maxime ALBOFF et Alexandra MACARIO-ZAHNER, né le 7 septembre

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

Mariages: Nous félicitons pour leur mariage

- M. Serge HEMMENDINGER et Mme Doris VERANE, mariés à HEILIGENBERG le 2 juillet
- M. Andréa DIDELOT et Mme Rosalie FISCHER, mariés à HEILIGENBERG le 10 septembre
- M. Jérôme ESTERMANN et Mme Cindy DESSINGES, mariés à HEILIGENBERG le 18 septembre

Décès : Nous déplorons le décès de :

✝ Mme KOENIG Marie-Antoinette veuve OHREL, décédée le 29 août à HEILIGENBERG
✝ M. METZ Eugène, décédé le 5 septembre à STRASBOURG
✝ Mme SCHUHLER Germaine veuve KUHN, décédée le 8 octobre à BARR
✝ M. HUSS Robert, décédé le 4 novembre à MOLSHEIM
✝ M. DURNER René, décédé le 3 décembre à HEILIGENBERG
✝ M. SECCI Raphaël, décédé le 6 décembre à HEILIGENBERG
✝ Mme FELBACQ Nicole veuve WOERTH, décédée le 8 décembre à CHANTILLY

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Rappel des grands anniversaires de l'année depuis décembre 2020

- Marie-Louise SCHNEIDER, qui a fêté ses 80 ans le 9 décembre 2020
- Jacques CHAUMONT, qui a fêté ses 85 ans le 14 janvier 2021
- Valentin JAKOBI, qui a fêté ses 90 ans le 10 février 2021
- Roland NOCK, qui a fêté ses 80 ans le 11 février 2021
- Béatrice FETZER, qui a fêté ses 90 ans le 4 avril 2021
- Marie SCHELLER, qui a fêté ses 80 ans le 11 avril 2021
- Marie DURNER, qui a fêté ses 91 ans le 24 juillet 2021
- Marie BURCKERT, qui a fêté ses 85 ans le 10 août 2021
- Henri FINK, qui a fêté ses 91 ans le 30 août 2021
- Rosette HAERRIG, qui a fêté ses 85 ans le 31 août 2021
- Cécile SCHLEISS, qui a fêté ses 80 ans le 2 septembre 2021
- Gérard DUPONT, qui a fêté ses 80 ans le 16 septembre 2021
- André BELKO, qui a fêté ses 80 ans le 27 septembre 2021
- Valentin METZLER, qui a fêté ses 85 ans le 13 octobre 2021
- Marie METZ, qui a fêté ses 80 ans le 1er décembre 2021
- Albert RUPP, qui a fêté ses 95 ans le 12 décembre 2021

Nous félicitons encore tous nos jubilaires. Nous leur présentons également à tous nos excuses les plus sincères si cette année encore, le principe de précaution a prévalue et qu'il a fallu, afin d'éviter tout risque de transmission de virus, renoncer à féliciter de vive voix nos chers Aînés.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints cette année :

- M. Dimitri WIGISHOFF et Mme Estelle BECK:au 32, rue Principale
- M. Yannick LAUTH et Mme Émilie CAPELLE au 208, route Nationale
- Mme DENEFELD Nicole au 81a, rue Neuve

Nous espérons pour eux un agréable séjour dans notre village, ainsi que tous les nouveaux arrivants dont nous n'aurions pas eu connaissance. Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire en mairie dès qu'ils résident dans notre commune.

****

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13
Notre adresse E-mail : mairie@heiligenberg.fr - *Adresse de notre site Internet :* www.heiligenberg.fr
Heiligenberg fait partie de la ***Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig(CCRMM)****:*
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.